

55 32 / 99

Moulages.

M. Despres.

BANQUE DE BRUXELLES
SOCIÉTÉ ANONYME



SIÈGE ADMINISTRATIF

CABINET DU PRÉSIDENT

Delprat
Bruxelles

Bruxelles, le 13 août 1923

27, AVENUE DES ARTS

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 6 courant et je note que la Commission du Musée n'a pas cru devoir autoriser le moulage des deux bustes de Guillaume le Taciturne et du Comte d'Egmont que j'aurais voulu voir figurer dans l'une des salles de l'hôtel de la Banque de Bruxelles, à côté des effigies du Prince Charles de Lorraine et d'autres gouverneurs de nos provinces.

Les bustes de ces derniers personnages se trouvant au Musée d'Anvers, vous aviez bien voulu faire des démarches afin que l'autorisation fut donnée par lui d'en effectuer des moulages.

Je vous saurais gré, Monsieur le Conservateur en Chef, de vouloir bien continuer ces démarches et je vous aurai une grande reconnaissance si, grâce à votre intervention, la Banque pouvait recevoir le plus tôt possible les moulages des bustes décoratifs de Charles de Lorraine, Monterey, Bénavidès et Maximilien-Emmanuel de Bavière.

Il entre dans mes intentions, n'en doutez pas, Monsieur le Conservateur en Chef, de faire appel aux artistes belges vivants chaque fois que la chose sera possible; nul plus que moi n'admire leur talent.

Mais vous connaissez la salle à laquelle je destine les bustes des personnages historiques ci-dessus nommés; elle réclame des sculptures à grande allure et plus grandes que nature.

Vous serez d'accord avec moi pour trouver que dans le cadre de cette salle, des effigies modernes de six personnages revêtus des costumes d'aujourd'hui, seraient un effet ridicule, fussent-elles l'oeuvre d'artistes de valeur! Et puis, où trouver les modèles? Parmi les dirigeants de la Banque de Bruxelles actuellement vivants? Vous serez certainement d'avis avec eux et avec moi qu'il convient, selon l'usage, d'attendre la mort de ces personnages avant de placer leurs effigies dans les locaux de la Banque à un endroit approprié, qui ne pourrait être

Monsieur le Conservateur en Chef du
Musée Royal des Beaux-Arts

BRUXELLES

en aucun cas, les salons d'apparat du Palais de Flandre.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef,
l'assurance de ma considération distinguée.

Despres

RUE JEAN STAS. 41
'AVENUE LOUISE'
BRUXELLES

Mon cher Santier

Mais déjà que se manifestent
- d'un côté pratique! -
les dangers de l'oppression
des "artistes vivants" contre
notre projet de busts de nos
religés de personnes anciennes
à pleurer dans les salons
de la S. de Bruxelles.
Demandez moi la lettre ci.

contre apu, lecture : je
vous le communique
pour que je puisse voir
avec intérêt !

J'ai votre

Despres

Merci

RUE JEAN STAS, 41
(AVENUE LOUISE)
BRUXELLES

Mon cher Santier

La lettre que vous
m'avez envoyée étant
signée pour le com-
missionnaire en chef. j'ai
eu de la peine à l'en-
voyer et à l'obtenir
de l'administration
générale.

Je vous remercie
de ce que vous avez
fait déjà et je vous
suis très reconnaissant
de faire le
possible pour que le
service soit au mieux
entretenu plus favorable
que celui de deux des
autres services.

Respectueusement

Bruxelles, le 6 août, 1923.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

Cher Monsieur Despret,

Nous avons soumis à la Commission directrice et administrative, votre demande tendant à obtenir les moulages des 2 bustes en pierre: Guillaume le Taciturne et le comte d'Egmont (Godecharle) qui garnissent l'entrée du hall de sculpture. J'ai le regret de vous informer que cette autorisation n'a pas été accordée; que, bien au contraire, une majorité s'est trouvée au sein de notre Collège pour exprimer le voeu que dans les travaux de décoration intérieure du nouvel hôtel de la Banque de Bruxelles, il soit laissé place aux artistes belges vivants. Ce désir a été acté dans le procès-verbal de la séance. Quant aux autres bustes choisis par vous lors de votre visite avec M. Jean Mauge, celui du prince Charles de Lorraine pourrait être exécuté ici; ^{notre administration} ~~M. Bautier~~ (est entré en correspondance avec l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers où existent les moulages des bustes des 3 gouverneurs-généraux: Monterey, Bénavidès et Maximilien-Emmanuel de Bavière (dont le Musée d'Anvers possède les originaux;) Mais eu égard à la préoccupation du Musée de Bruxelles de ne pas voir se multiplier chez son voisin d'en face les pdstiches ou reproductions d'oeuvres de la Galerie de sculpture, nous attendons votre

A Monsieur Maurice Despret
Président du Conseil d'Administration
de la Banque de Bruxelles.

Bruxelles, le 8 août, 1933.

Cher Monsieur Despret,

Nous avons soumis à la Commission directrice et administrative, votre demande tendant à obtenir les moules des statues en pierre: Guillaume le Taciturne et le comte d'Égmont (Godechamps) qui garnissent l'entrée du hall de sculpture. L'ajout de votre information que cette autorisation n'a pas été accordée; que, bien au contraire, une autorisation a été donnée au sein de notre Collège pour exprimer la vœu que dans les travaux de décoration intérieure du nouvel hôtel de la Banque de Bruxelles, il soit laissé place aux statues belges vivantes. Ce désir a été noté dans le procès-verbal de la réunion. Quant aux autres statues choisies par vous lors de votre visite avec M. Jean Mangin, celui-ci a dit qu'il n'y avait rien de fait pour être exécuté; M. Bantier est entré en correspondance avec l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers où existent les moules des statues des 3 Gouverneurs-généraux: Montoye, Bénéville et Maximilien-Emanuel de Bavière (dont le Musée d'Anvers possède les originaux); mais en ce qui concerne la question du Musée de Bruxelles de ne pas voir se multiplier chez son voisin d'un côté les statues ou reproductions d'œuvres de la Galerie de sculpture, nous attendons votre

A Monsieur Maurice Despret
Président du Conseil d'Administration
de la Banque de Bruxelles.

vos avis pour continuer les négociations.

Agréer, cher Monsieur Despret, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Conservateur en Chef,

Académie Royale
des
Beaux-Arts
d'Anvers

Anvers le 27 juillet 1923

*l. original de
cette lettre a été
transmis à Monsieur
Despres le 21/8/23*

Cher Monsieur Bautier,

Les trois bustes de Gouverneurs-Généraux que vous
êtes, qui proviennent de la Hilde de St Luc sont actuellement
déposés au Musée; ils sont en marbre, mais, ni l'Académie ni
au Musée n'existe de moule ou de moulages de ces oeuvres.

A mon grand regret il ne me serait donc pas possible de don-
ner satisfaction à votre demande.

Veillez croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs
sentiments.

(S) Ferand Donnet.

Bruxelles, le 26 juillet, 1923.

Cher Monsieur Donnet,

Je vous serais obligé de me faire savoir si les moulages disponibles des 3 bustes de gouverneurs-généraux des Pays-Bas: Monterey, Benavidès et Maximilien-Emmanuel de Bavière, pourraient être cédés à M. Maurice Despret, président du Conseil d'Administration de la Banque de Bruxelles, qui nous en a fait la demande. Ces bustes sont destinés à orner le vestibule du premier étage du nouvel hôtel de la Banque (palais du Comte de Flandre). Voulez-vous me faire connaître en même temps le prix de ces moulages; nous nous sommes engagés en effet à faciliter à M. Despret la décoration de ce hall, au moyen de moulages d'oeuvres de sculptures appartenant au Musée de Bruxelles; une demande d'autorisation en ce sens est déposée à la Commission.

Agréé, cher Monsieur Donnet, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur-adjoint.

Monsieur Fernand Donnet

Administrateur de l'Académie des Beaux-Arts

45 Rue du Transvaal 45

Anvers.

Bruxelles, le 28 juin 1923.

Cher Monsieur Despret,

J'espère que vous pourrez venir au Musée l'un de ces jours prochains, afin d'arrêter le choix des 6 bustes dont vous souhaitez obtenir les moulages pour le vestibule de la Banque au premier étage. Nous pensons ici qu'il vaudrait mieux grouper deux par deux les personnages du XVIIe siècle (en pierre) de Godecharle, qui proviennent du parc de Wespelaer. Vous savez sans doute que l'antiquaire Van Hove Place Royale possède 2 bustes en pierre originaux de Godecharle, qui figurèrent à l'Exposition des faïences et porcelaines bruxelloises?

Croyez-moi, cher Monsieur Despret, votre dévoué

Conservateur-adjoint.

A Monsieur Maurice Despret,

Président du Conseil d'Administration de la
Banque de Bruxelles,
41 rue Jean Stas,
BRUXELLES.